

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

# Une nouvelle hausse de l'enseignement privé : le ministère poursuit sa propre mise en concurrence

*Deux notes de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) établissent que la hausse de fréquentation de l'enseignement privé s'opère au détriment de l'enseignement public.*

Dans le premier degré, le nombre d'élèves baisse à cette rentrée : -0,6% dans le public, alors qu'il augmente de 0,2% dans le privé.

Dans le second degré, le nombre d'élèves augmente plus vite pour le privé (+1,1%) que dans le public (+0,9%).

En dix ans, ce sont près de 100 000 élèves de plus qui accomplissent leur scolarité dans le privé.

Cette évolution n'a rien d'étonnant : d'une part, en supprimant des postes le ministère organise son propre démantèlement. D'autre part, en subventionnant toujours davantage le privé par rapport au public, le ministère favorise sa propre mise en concurrence et, in fine, la privatisation progressive du service public d'éducation.

Plus de 7,6 milliards d'euros du budget de l'État sont consacrés chaque année à subventionner l'enseignement privé (confessionnel à 90%).

**SUD éducation combat cette évolution délétère, et revendique la socialisation de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat.**